

POINT : 8. DIVERS

SUJET : POSTULAT POUR UN PAD « GARE »

Préambule

- Dans un monde en pleine mutation, Romont n'échappe pas à la nécessité d'adapter ses politiques économique, sociale et écologique aux nouveaux paradigmes. Il en va de la prospérité actuelle et future de notre ville, ainsi que de la qualité de vie de sa population.
- Or, l'avenir de Romont ne se joue pas uniquement dans la vieille ville – qui fait, à juste titre, l'objet de la sollicitude de nos autorités –, mais également dans les zones artisanales, industrielle et d'habitation prédestinées à la croissance.
- Parmi ces zones, il en est une qui se prête particulièrement à une mise en valeur rapide : la zone « Gare ».
- Depuis une trentaine d'années, cette zone fait l'objet de discussions et de controverses. Il est temps de mettre un terme à ces tergiversations – avec un PAD « Gare ».

Développement

- Romont, dont la qualité de vie est reconnue, court le risque de voir son attractivité se dégrader profondément et durablement par manque d'investissements. Nos finances sont saines, mais nous savons tous que l'équilibre actuel est précaire.
- Cette précarité engendre un déficit d'investissements qui prêterite le développement de la cité dans les domaines suivants :
 - o **Logements abordables**
 - Pour stimuler la création de logements abordables, permettant à la jeunesse glânoise de rester dans le district, il faut définir des zones de développement appropriées, qui n'altèrent pas le paysage, et mettre en place une politique favorisant la création de coopératives de construction permettant de réaliser des logements de qualité à des coûts raisonnables.

o **Accompagnement des aînés**

- Pour que nos aînés puissent continuer à vivre dignement dans leur environnement social, il faut développer les prestations d'aide à domicile plutôt que de construire davantage d'EMS. Nos seniors souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement : cette volonté doit être respectée.

o **Transports publics performants**

- Nos transports publics sont efficaces, mais la liaison entre les villages peut encore être améliorée. En outre, les deux localités glânoises ayant une importance systémique pour la desserte du sud du district par les transports publics, soit Romont et Vauderens, doivent devenir des hubs rail-route, avec une gare routière. En liaison avec le développement des lignes et des horaires TPF, ces hubs stimuleront le transfert modal, désengorgeront le réseau routier et réduiront la pollution ainsi que les autres nuisances.

o **Agriculture forte**

- L'agriculture est un pilier essentiel de l'identité glânoise – un composant fondamental de son ADN. Pour qu'elle puisse relever efficacement les défis auxquels elle est confrontée aujourd'hui et auxquels elle sera encore davantage soumise à l'avenir, il faut notamment lui assurer la disponibilité de terrains agricoles en suffisance. Cela implique de limiter au strict minimum la confiscation de terrains par des projets de construction et de mettre en œuvre une politique cohérente de densification urbaine.

Tous ces déficits ne peuvent être comblés que par une politique volontariste, visant des objectifs précis. Cela passe évidemment par une analyse rigoureuse de la situation, une planification à court, moyen et long terme, l'utilisation des instruments de planification existants et la mise à disposition des ressources humaines et financières nécessaires.

Conclusion

- Le temps presse. Comme le disait Mikhaïl Gorbatchev : « L'histoire punit les retardataires. » Il est grand temps pour Romont de mettre en place les conditions-cadres qui permettront d'assurer le développement harmonieux et la prospérité de notre cité à court, moyen et long terme.

Demande

- Nous demandons au Conseil communal :
 1. de mettre sans délai en chantier un PAD pour le secteur Gare, piloté par la Commune avec les CFF et les propriétaires, à l'horizon 2030-2050 ;
 2. d'assurer la participation de la population, des riverain·e·s et des usager·ère·s ;
 3. de ne prendre aucun engagement irréversible concernant le P+R et la gare routière avant les résultats de cette démarche ;
 4. de présenter le calendrier et le coût de l'étude, ainsi que les soutiens cantonaux ou fédéraux disponibles.

Nicole Bardet, pour le groupe Les Vert-e-s

Renseignements :

Nicole Bardet, conseillère générale,
tél. +41 78 649 27 43, nicole.bardet@etik.com

Luc Bardet, membre du comité ,
tél. +41 79 449 91 21, luc.bardet@verts-fr.ch